

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 16 (1928)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois  
**Autor:** Aebischer, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817294>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

## TROISIÈME SÉRIE <sup>1</sup>

par PAUL AEBISCHER

### 1. Mionnaz.

Cette petite rivière qui, sauf dans les sept cents premiers mètres de son cours, conserve toujours une direction nord-est — sud-ouest, prend naissance au nord-est de Grattavache, et plus précisément au lieu-dit Bremudens, à peu de distance du bois de Ban. Dès Grattavache, sa direction ne change plus; elle passe au pied des villages de Fiaugères, de St-Martin, de Bussigny, pour se perdre enfin dans la Broye, tout près de Palézieux. Sauf dans sa partie inférieure, dans le bois de l'Erberey situé entre Bussigny et Palézieux, le cours de la Mionnaz est d'une régularité et d'une douceur remarquables: sa source est à 900 m. d'altitude; à Grattavache, elle est à 800 m. et, sous Bussigny, soit après plus de six kilomètres, elle est encore à 729 mètres. Aux environs de Palézieux enfin, après une descente rapide dans le bois de l'Erberey, notre cours d'eau reprend sa marche très calme: sur une distance de

---

<sup>1</sup> La première série a paru dans les *Annales fribourgeoises*, vol. X (1922), pp. 169 et 282, et vol. XI (1923), p. 38 sqq.; la seconde, dans la même revue, vol. XIII (1925), pp. 82, 232 et 258.

2 km. 500, il ne tombe que de 50 m., son embouchure dans la Broye étant à 629 m. d'altitude<sup>1</sup>.

Le seul érudit qui se soit occupé de l'étymologie de ce nom est Jaccard qui, cette fois non plus, n'a pas eu la main heureuse: il fait dériver *Mionnaz* « du verbe patois *mionná*, gronder, ennuyer de ses plaintes, v. fr. *mionner*, chanter, fredonner », de sorte qu'il traduit *Mionnaz* par « la grondeuse<sup>2</sup> ». Cette étymologie est sans doute amusante, d'autant plus qu'il existe en effet en patois vaudois, selon Bridel, un mot *mionna* — que cet auteur cite à côté de « *Mionna*, ruisseau du district d'Oron » — avec le sens de « femme qui se plaint sans cesse; femme grondeuse, toujours de mauvaise humeur<sup>3</sup> ». Mais ce n'est là qu'une ressemblance formelle, qu'une parenté purement extérieure: et je ne pense pas qu'il faille séparer le nom de *Mionnaz* de tant d'autres noms de rivière terminés en *-ona* ou *-onna*. Il est plus prudent, me semble-t-il, de trouver à ce terme hydronymique une origine beaucoup plus ancienne.

Comme d'habitude, les formes tirées des archives ne nous apprennent rien. Un plan de Rue de 1740 mentionne un lieu-dit à Progens, appelé *En la Planche de la Mionnaz*<sup>4</sup>, ainsi que la riviérette elle-même qu'il appelle l'*Eau de la Mionnaz*<sup>5</sup>. Plus de deux siècles en arrière, en 1512, il est question dans un terrier d'un « loco dicto en laz Leschieriz,

<sup>1</sup> Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. III, p. 321.

<sup>2</sup> JACCARD, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents, p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2<sup>e</sup> série, t. VII, p. 276. Cf. pour l'anc. franç. *mionner*, GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. V, p. 338. ODIN, *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne 1910, p. 370, donne le subst. *myäüna*, s. f., « femme qui ennuie à force de se plaindre toujours », et le verbe *myouná*, « miauler, geindre, se plaindre ».

<sup>3</sup> BRIDEL, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, MDSR, t. XXI, p. 249.

<sup>4</sup> Archives de l'E[stat de ]F[ribourg], Plan de Rue, n<sup>o</sup> 127, planche 26.

<sup>5</sup> AEF, Id., ibid., planche 20.

juxta aquam de laz *Myonaz*<sup>1</sup> ». Enfin, la mention la plus ancienne de notre cours d'eau, je la trouve en 1344: *Miona*<sup>2</sup>.

Inutile de dire que cette forme ne nous indique pas le chemin menant à l'étymologie. Y aurait-il ailleurs d'autres noms de lieu pouvant nous mettre sur la bonne piste ? M. E. Philipon<sup>3</sup> mentionne dans le département de l'Ain un lieu-dit *Mionnaz*, dans la commune de Maillat (canton et arrondissement de Nantua): malheureusement, les formes anciennes font défaut. Il cite encore le nom de lieu *Mionnay*, commune du canton de Trévoux, *Mionnay* en 1492, *Mieunay* en 1433, *Meonay* en 1275 environ, *Meunay* en 1268, *Meunais* (cas sujet) vers 1250<sup>4</sup>.

Mais il y a peut-être un autre rapprochement qui va nous permettre de hasarder une étymologie. Pour la ville de *Mayenne* (département de la Mayenne), M. Beszard donne les formes anciennes suivantes: *Meodena c[astrum]* sur une monnaie mérovingienne; *Meduana*, IX<sup>e</sup> siècle; de *Medano*, 1014; *Castrum Meduanum*; de *Maheno*, 1087; de *Madenia*, XII<sup>me</sup> siècle; *Maesne*, 1265; *Meene*, 1294; *Mainne-la-Jeuls*, 1362<sup>5</sup>. Et il ajoute que « cette ville porte le nom de la rivière qui l'arrose, la *Mayenne*, *Meduanum flumen* 859 (*Cartulaire de Redon*); *Fluvium Meduane*, IX<sup>me</sup> siècle », rapprochant ensuite le nom *Mayenne* des « noms de lieu celtiques *Meduanta*, sans doute *Mantes* (Seine-et-Oise)<sup>6</sup>, et *Medubriga* en Lusitanie. Le premier élément de ces noms pourrait être *medu* « hydromel »; le suffixe rappelle, avec une quantité variable, celui de *Seguana*, la Seine ».

<sup>1</sup> AEF, Terrier de Rue, n° 82, f° XV.

<sup>2</sup> Ch. PASCHE, *La contrée d'Oron*, Lausanne, s. d. p. 93. La forme se trouverait dans un document aux archives de Palézieux.

<sup>3</sup> E. PHILIPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 260.

<sup>4</sup> E. PHILIPON, *op. cit.*, p. 259.

<sup>5</sup> BESZARD, *Etudes sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris 1910, pp. 37-38.

<sup>6</sup> Cf. pour ce nom HOLDER, *Allcellischer Sprachschatz*, t. II, col. 526.

La terminaison de *Mionnaz* est évidemment différente de celle de *Mayenne* : tandis que dans ce dernier terme hydronymique, nous avons affaire, comme le dit M. Beszard, à une suffixe - a n a — notre *Mionnaz* a probablement comme finale - o n a , qui se retrouve dans quantité d'autres noms de rivière : dans S a n o n a <sup>1</sup> par exemple, forme ancienne du nom de notre *Sarine*.

Quant au premier élément M e d u — avec *e* bref, fort probablement, si l'on en juge d'après les formes anciennes de *Mayenne* —, il a parfaitement pu donner *mio-* dans nos contrées : il n'y a qu'à penser à m e d u l l a , « moelle » — mot qui a un *e* bref lui aussi — et qui devient *myola* en patois fribourgeois. Un autre mot encore peut nous servir de point de comparaison : r o t u n d u , qui avait donné r e t u n d u par dissimilation <sup>2</sup>, aboutit à *ryon* dans nos dialectes. Or, nous trouvons déjà un lieu-dit *Rion Boschel*, aux environs d'Ependes (*Sarine*) dans un acte daté de 1301 <sup>3</sup> : il n'y a par conséquent rien d'impossible, phonétiquement, à ce qu'un \* M e d u - o n a soit devenu *Miona* en 1344 ou même plus tôt.

Il n'y aurait rien d'impossible non plus, sémantiquement, à ce que ce \* M e d u - o n a se trouve à la base de notre nom de cours d'eau : il se rapporterait peut-être à la douceur du cours de la *Mionnaz*, plutôt qu'au goût même de l'eau ; plutôt donc que « rivière douce », \* M e d u o n a signifierait quelque chose comme « rivière au cours doux », tandis que *Trême*, on le sait, a le sens de « très rapide » <sup>4</sup>. Ce premier terme m e d u - figure dans d'autres noms de cours d'eau : M e d u - a c u s , fleuve de la Gaule Cisalpine, aujourd'hui la *Brenta* <sup>5</sup> ; \* M e d u

<sup>1</sup> J. GUMY, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 143.

<sup>2</sup> MEYER-LÜBKE, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3<sup>e</sup> éd. Heidelberg 1920, p. 159.

<sup>3</sup> J. GUMY, *op. cit.*, p. 332.

<sup>4</sup> Cf. *Annales fribourgeoises*, vol. XIII (1925), pp. 235-236.

<sup>5</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. II, col. 525.

- a n t a , *Manles*, nom d'une petite ville de Seine-et-Oise, qui tire son nom de celui de la rivière sur laquelle elle est située, dont la plus ancienne forme est *Medanta*<sup>1</sup>, et qui s'appelle aujourd'hui la *Vaucouleurs*, affluent de la Seine; peut-être enfin dans *Medulla*, forme donnée par le géographe de Ravenne pour la *Midouze*, affluent de l'Adour, dans le département des Landes<sup>2</sup>.

Remarquons enfin que la forme patoise — à St-Martin par exemple — du nom de notre petite rivière n'est pas comme on pourrait s'y attendre d'après la graphie officielle, *myon-na*, mais *mina*. Cette forme peut s'expliquer comme étant due à l'assimilation: elle n'est pas plus extraordinaire que le nom du ruisseau vaudois, la *Brinaz*, qui descend du territoire de Vuitebœuf pour se jeter dans le lac de Neuchâtel près des Tuileries de Grandson. Les formes anciennes de ce vocable hydronymique sont: *Briana*, 1263; *Breyinna*, 1343<sup>3</sup>: elles représentent sans doute un \* B r i g - a n a , mot formé d'un radical B r i g - qu'on retrouve dans d'autres noms de rivière comme le *Prien*, qui coule en Bavière, de \* B r i g - e n n a<sup>4</sup>, la *Braye*, affluent du Loir, de B r i g - i a<sup>5</sup>, et du suffixe - a n a existant dans le nom par exemple de la *Chouanne*, affluent du Rhône, *Chiuganae* dans un document de 615<sup>6</sup>, et aussi dans *Meduana*, forme originaire de la *Mayenne*, comme on l'a vu tout à l'heure. Mais il se pourrait aussi que cette graphie *Briana* de 1263 ne soit qu'approximative quant à la terminaison, et que nous soyons en présence, plus simplement, d'un \* B r i g - o n a ou \* B r i g - o n n a: on sait que le nom de *Lausanne*, dont la forme la plus ancienne est sans

<sup>1</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. II, col. 492 et 526.

<sup>2</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. II, col. 527.

<sup>3</sup> MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. I, Lausanne 1914, p. 289.

<sup>4</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. I, col. 540.

<sup>5</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. I, col. 542.

<sup>6</sup> HOLDER, *op. cit.*, t. I, col. 1182.

doute *L o u s - o n n a*<sup>1</sup>, a donné naissance déjà dans la *Table de Peutinger* — si le manuscrit que nous en possédons, et qui est du XIII<sup>me</sup> siècle, nous a transmis une copie fidèle de l'original bien plus ancien — à l'adjectif *losanen[sis]*; et, dès 1160 en tout cas, on écrit toujours *Lausanna* ou *Losana*. Ce fait doit s'expliquer par un phénomène phonétique régional: la convergence des finales - i n a, - o n a, - u n a, dans nombre de parlers de la Suisse romande, en - e n a<sup>2</sup>. Et dans cette finale, il s'est produit un autre phénomène encore: l'accent y est très instable, tendant à passer sur la syllabe précédente, pour *f a r i n a* > *fàrna* par exemple, et sur l'article même, dans le cas de mots dissyllabiques comme *l<sup>e</sup>na* à Val d'Illiez<sup>3</sup>. Ce phénomène se retrouve actuellement presque partout dans le canton de Vaud, dans le Bas-Valais, dans les cantons de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel<sup>4</sup>. Notre *Mina*, en un mot, s'explique par un déplacement d'accent semblable, suivi d'une assimilation: le nom de notre cours d'eau a dû passer par les étapes suivantes:

\* *M e d u o n a* > *méona* > *myôna* > *myéna*<sup>5</sup> > *my<sup>e</sup>na* > *mina*.

Et, ce qui est chose courante, la graphie officielle est en retard sur la forme qui vit dans les patois.

## 2. Sallanchi.

Par acte daté du 28 décembre 1441, Jean, coseigneur

<sup>1</sup> Cf. HOLDER, *op. cit.*, t. II, col. 292, et MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, Lausanne 1921, p. 44.

<sup>2</sup> Cf. spécialement O. KELLER, *Der Genferdialekt*, thèse de Zurich 1919, p. 28 et F. FANKHAUSER, *Das Patois von Val d'Illiez* Revue de dialectologie romane, t. II-III, et thèse de Berne, 1911, §§ 54, 122 et 128.

<sup>3</sup> FANKHAUSER, *op. cit.*, § 54.

<sup>4</sup> L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET et E. TAPPOLET, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel 1925, n° 201, pp. 68-69.

<sup>5</sup> Je représente par *é* un *e* « muet » accentué.

de La Roche, fils du donzel Guillaume de La Roche, fait hommage à l'évêque de Lausanne pour ses possessions dans la contrée de La Roche et, entre autres, pour la « medietatem duorum molendinorum et medietatem unius batithorii sitorum subtus Ruppem juxta loz Vilaret, decursu aque dicte *Sallanchi*<sup>1</sup> ». C'est la seule mention que je connaisse de ce nom, que je ne retrouve ni dans les actes anciens, ni dans le lexique toponymique moderne de la contrée.

Quel est le torrent qui a pu s'appeler *Sallanchi*? Un coup d'œil jeté sur la carte fédérale au 1:25000<sup>e</sup> — soit aux feuilles 347 et 361 — nous permet de conclure, avec pour le moins de fortes probabilités: il s'agit sans doute du ruisseau appelé aujourd'hui le *Stoutz*, qui descend de la Berra, se précipite à travers de grandes forêts, arrive au hameau du Stoutz, puis se déverse dans la Serbache au bas du Stald<sup>2</sup>. C'est le seul torrent, en effet, qui passe « juxta loz Vilaret », et qui se jette dans la Serbache en face de la colline escarpée sur laquelle s'élèvent encore les ruines de l'ancien château de La Roche.

Ce nom de *Stoutz*, sous lequel le cours d'eau est connu aujourd'hui, ne peut être très ancien: d'abord, parce que c'est un nom d'origine alémanique, et que par conséquent il ne peut être antérieur à la germanisation du pays de La Roche, qui a commencé dans le courant du XII<sup>me</sup> siècle fort probablement<sup>3</sup>: et il est évident que ce torrent a dû avoir une dénomination plus ancienne, puisque la contrée était très certainement peuplée antérieurement à l'arrivée des colons germaniques. D'autre part, ce nom de *Stoutz* — on dit aujourd'hui *le Stoutz* — n'a certes pas été donné au

<sup>1</sup> AEF, Terrier de Bulle, n° 64, 2<sup>e</sup> partie f° 3<sup>vo</sup>.

<sup>2</sup> Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, p. 67.

<sup>3</sup> Cf. ZIMMERLI, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, vol. II, Bâle et Genève 1895, p. 125 sqq., et mon article, *Contribution à l'étude de la situation linguistique dans la vallée de La Roche du XIII<sup>me</sup> siècle à 1500*, Festschrift Gauchat, Aarau 1926, pp. 22-39.



cours d'eau, primitivement : et c'est avec raison que la carte Siegfried n° 347 le désigne sous le nom de *R[io] de Stoutz*, *Stoutz* étant en effet le nom du groupe de maisons situé à l'endroit où notre torrent passe sous l'actuelle route cantonale de Fribourg à Bulle par La Roche. Ce nom de *Stoutz*, dû lui aussi aux colons parlant thiois, est fréquent dans la Suisse alémanique, sous la forme *Stolz*<sup>1</sup> et surtout *Stulz*, qui se rencontre une centaine de fois, et qui désigne « un terrain avec forte pente et plutôt abrupt, sur une route ; c'est une forte montée que l'on franchit parfois en lacets <sup>2</sup> » : or, tous ces *Stulz* désignent des lieux-dits et des hameaux, et nulle part un cours d'eau. La dénomination *Rio de Stoutz*, en allemand *Stutzerbach*, a donc fort probablement pris la place d'un nom plus ancien, de moins en moins employé à mesure que le dialecte alémanique envahissait la vallée.

Ce vocable hydronymique *Sallanchi*, forme ancienne à laquelle répondait un *Sallanche* si le nom s'était perpétué chez nous, n'a rien de bizarre : il est porté par plusieurs autres cours d'eau de la Suisse romande, soit par la *Salence* ou *Salenche*, ruisseau qui descend des pentes du Mont-Pèlerin pour se jeter dans le Léman près de St-Saphorin<sup>3</sup>. Ce cours d'eau, dont le nom a été étudié par M. E. Muret<sup>4</sup> qui en mentionne la prononciation patoise, mais n'en donne pas de formes anciennes, figure dans nombre de textes des archives d'Hauterive : il est appelé *Salanchi* en 1262, 1355, 1396, 1404 par exemple<sup>5</sup>, *Salanchit* en 1413<sup>6</sup>, *Salanchy* en 1370 et 1396<sup>7</sup>, *Salancia* en 1276<sup>8</sup> ; c'est dire que

<sup>1</sup> Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, pp. 66-67.

<sup>2</sup> *Id.*, t. V, p. 77.

<sup>3</sup> E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne 1921, p. 632.

<sup>4</sup> E. MURET, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania, t. XXXVII (1908), p. 546.

<sup>5</sup> J. GUMY, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, pp. 203, 516, 584, 589, 612.

<sup>6</sup> J. GUMY, *op. cit.*, pp. 627 et 628.

<sup>7</sup> J. GUMY, *op. cit.*, pp. 545 et 581.

<sup>8</sup> J. GUMY, *op. cit.*, p. 249.

ces formes correspondent exactement à notre *Sallanchi* du pays de La Roche, dont la finale *-anchi* est l'aboutissant de la terminaison *-antia*, d'origine peut-être ligure.

Le nom de *Salanfe*, « montagne » du district de St-Maurice en Valais, et dénomination aussi d'un torrent qui y prend sa source, s'explique lui aussi par un étymon \**Sal-antia*, ainsi que l'a vu M. Muret<sup>1</sup>. Et c'est encore le même thème \**Sal-*, mais avec un autre suffixe, *-inca* ou *-anca*, qui se retrouve toujours d'après M. Muret, dans les noms de la *Salenze*, *Saleintze* ou *Salence*, affluent droit du Rhône, séparant les communes de Saillon et de Leytron, dans le district de Martigny; de la *Salenze*, lieu-dit de la commune de Gilly (district de Rolle, Vaud); de la *Sallanche*, affluent de l'Arve (Hte-Savoie); de *Sallanches*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bonneville (Hte-Savoie); de *Pré-Salanche* enfin, lieu-dit de la commune de St-Légier (district de Vevey, Vaud), pour lequel M. Muret note que *Salenche*, prononcé *salantse* en patois, « était peut-être le nom du ruisseau qui traverse le pré et qu'on dénomme aujourd'hui, d'après une parcelle sise au-dessus, ruisseau de la Dénévaz<sup>2</sup>. »

Ce thème \**Sal-* qui est à l'origine de notre *Sallenchy* < \**Sal-antia* est un thème hydronymique fréquent. Il se retrouve probablement dans le nom du *Saley*, petit affluent de gauche du Grenet (commune du district d'Oron, Vaud), et peut-être dans celui du ruisseau de *Saleires*, ruisselet qui coule dans le territoire de Bettens et de Daillens, pour se jeter dans la Molombaz, affluent lui-même de la Venoge (Vaud). En dehors de Suisse, on retrouve le même thème dans le nom du *Salenton*, aiguille et col de la Haute-Savoie, au sud-est de Sixt; dans ceux du *Salon*, qui prend naissance près de Langres et se jette dans la Saône, du *Salleron*, qui naît dans la Haute-Vienne et se

<sup>1</sup> E. MURET, *art. cit.*, pp. 566-567. Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. IV, pp. 365-366.

<sup>2</sup> E. MURET, *art. cit.*, p. 553.

perd dans l'Anglin au-dessus d'Ingrandes<sup>1</sup>, de la *Salereine*, cours d'eau du département du Cher, qui tombe dans la *Grande-Sauldre* — ce dernier nom étant lui aussi, bien entendu, un dérivé du thème \* S a l - — affluent elle-même du Cher; dans ceux peut-être de la *Salembre* (Dordogne), du *Saleis* (Basses-Pyrénées), du *Salat* (Ariège), du *Salaison* (Hérault), du *Salagon* (Hérault), du *Salesse*, appelé aussi Corniou, torrent du département de l'Ardèche. Ce thème n'est pas inconnu non plus en Italie: on le retrouve probablement dans le nom du *rivus Salascus*, porté au XII<sup>me</sup> siècle par un affluent du Pô, ainsi que par *Salasca*, village de la province de Novare<sup>2</sup>.

### 3. Sur *Javroz* et *Javrez*.

Le *Liber Donationum* de l'abbaye d'Hauterive mentionne une donation de Rodolphe d'Arconciel qui antérieurement au 13 avril 1146, accorde au dit monastère tout ce qu'il possédait dans les montagnes. Les limites des terrains concédés sont les suivantes: «...soredeschi. tissiniua. uuaneschi. aumina. moruual. Rupis descendens altior usque ad fontem a quo oritur aqua que dicitur Juauros. que diuidit descendendo terram que pertinet a charmeis. et terram que pertinet ad predictam domum usque ad locum ubi aqua que dicitur Juauros intrat in Juauru.» Ce texte, dans le manuscrit du cartulaire conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Berlin, mais dont notre Bibliothèque cantonale possède toutes les photographies, se retrouve presque tel quel à la page 114: la seule différence qui existe, pour les noms qui nous intéressent, est

<sup>1</sup> L. RÉDET, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, Paris 1881, p. 390, en donne quelques mentions anciennes: *Fluvius Saleron*, 914; *Fluvius Saleronis*, vers 1020.

<sup>2</sup> D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, Paris 1894, p. 106.

qu'à la fin, au lieu de « in Juauru », nous avons « in iauros<sup>1</sup> ».

Les Archives de l'État possèdent encore deux autres actes, d'un siècle environ postérieurs aux précédents, dans lesquels il est question de la même limite<sup>2</sup>. Par le premier de ces documents, daté du 15 juillet 1239, le couvent d'Hauterive se met d'accord avec le seigneur Jocelme de Corbières au sujet de la délimitation des montagnes de *Soredeschi*, *Tissiniua*, *Uuaneschi*, *Auminna* et *Morual*, et par le second des actes, fait en juin 1249, Conon, seigneur de Corbières, et ses fils, renoncent à toutes leurs prétentions touchant les limites des mêmes pâturages. Je donne ici les deux textes l'un à côté de l'autre, en ajoutant qu'ils sont transcrits directement sur les originaux<sup>3</sup>:

1239, 15 juillet

1249, juin.

...quod termini qui diuidunt alpes scilicet soredeschi. tissiniua. uuaneschi. auminna morual. tales sunt. rupis descendens alcior usque ad fontem a quo oritur aqua que dicitur juauros. que diuidit descendendo terram que pertinet a chalmeis. et terram que pertinet ad predictam domum usque ad locum ubi aqua que dicitur Juauros intrat in juauro.

...in terminis qui diuidunt alpes scilicet Soredeschi. Tissiniua. Wouneschi. Aumina. Moruaut. A rupe altior usque ad fontem a quo oritur li juauros qui diuidit descendendo terram que pertinet ad domum de Altaripa usque ad locum ubi aqua que dicitur li juauros intrat ou juauro.

<sup>1</sup> GREMAUD, *Livre des anciennes donations faites à l'abbaye d'Hauterive*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. VI, pp. 78 et 125. Ces textes, dans l'original, figurent aux pages 76 et 114.

<sup>2</sup> Sur l'étendue de ces possessions d'Hauterive, et leurs limites, cf. mon article *Histoire de quelques pâturages: Les possessions d'Hauterive dans le pays de Charmey*, *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol. XX (1926), pp. 53-63 et 223-235.

<sup>3</sup> Les actes sont conservés aux AEF, et sont cotés Hauterive A, 3 (1239, 15 juillet) et A, 4 (1249, juin).

Comme on le voit, les graphies de « Javroz » que nous retrouvons dans ces différents textes sont presque identiques, même dans celui de 1249, plus libre que celui de 1239 qui paraît copié directement sur les chartes abrégées dans le *Liber donationum*, chartes qu'on possédait peut-être encore en 1239. Mais ces quatre textes nous enseignent autre chose: qu'il y avait deux torrents qui portaient le même nom de *Juauros*. C'est ce que j'avais déjà remarqué naguère, en étudiant le nom de Javroz <sup>1</sup>, mais je ne m'étais pas préoccupé de savoir quel était le premier de ces *Juauros*, qui débouche dans le torrent qui aujourd'hui encore s'appelle *Javroz*. La réponse est aisée: il s'agit, non point du *Javroz* et de son affluent le *Javrex* comme le croit Mgr Gumy dans son *Regeste* <sup>2</sup>, où il transcrit *Javrez* le nom en question, mais du *Javroz* qui prend naissance au col de la Ballisaz, et de son principal affluent, qui porte aujourd'hui le nom de Rio de l'Essert. Ce dernier se jette dans le Javroz en face du monastère de la Valsainte, et j'ai montré ailleurs <sup>3</sup> que ces deux torrents ont servi de limites, pendant des siècles, aux possessions alpestres de l'abbaye d'Hauterive. Mais, non loin de ces deux *Javroz* coule le *Javrex*, qui a sa source au nord-ouest de Cerniat, aux alentours des chalets de la Guille et de la Payenna; il passe ensuite à côté du hameau de *Javrex*, auquel il a donné son nom, pour se jeter enfin dans le Javroz en face du chalet des Cerniettes. A partir du XV<sup>me</sup> siècle, on le trouve mentionné de loin en loin dans des documents. Voici un choix de formes anciennes:

1756 le *Javrex* (AEF, Plan de Charmey, n° 18, planche 4).

1756 au *Zavrex*, au *Javrex*, Riaux du *javrex* (AEF, Id., 2<sup>me</sup> partie, planche 2).

<sup>1</sup> *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, Annales fribourgeoises, vol. XI (1923), pp. 38-45.

<sup>2</sup> J. GUMY, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, pp. 15 et 160.

<sup>3</sup> *Histoire de quelques pâturages...*, Revue d'histoire ecclésiastique suisse, vol. XX (1926), pp. 230.

1463 ou *gyevray* territoire de Cerniat (AEF, Valsainte, n° G, 25, ligne 8).

1463 juxta rivum dou *giavray* (AEF, Id., ibid., ligne 9).

1435 ou *jiavray* ; in campo predicto dou *jiavray* (AEF, Terrier de la Valsainte, n° 2, f° XLVIII).

1401 ou *Juavrex* (AEF, Terrier de la Valsainte, n° 1, f° 27 et 29<sup>vo</sup>).

Que *Javrex* ait une parenté directe avec *Javroz*, c'est ce qui est hors de doute. Quant à ce dernier terme hydronymique; j'ai eu l'occasion de l'étudier naguère, et j'ai proposé de l'expliquer par un *G a b a r u s*, nom ancien du *Gave* de Pau, dans les départements des Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées. Tout en paraissant accepter mon étymologie, M. J.-M. Hubschmied, dans son très beau mémoire intitulé *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs : Ogo, Château d'Oex, Uechlland*<sup>1</sup>, remarque que d'un *G a b a r u s* on devrait attendre plutôt chez nous un \**Jivro*, de même qu'on a *c a p r a* > *tsîvra*. Et, pour rendre compte de notre forme *Javroz*, il suppose qu'au moment où la forme était \**G a v a r o* -, le -v- a dû être allongé, de sorte que le -a- de la syllabe initiale se trouvant suivi d'un groupe faisant entrave, se serait conservé. Cette explication peut parfaitement se soutenir: mais je ne crois cependant pas qu'il soit nécessaire d'y faire appel. A Cerniat actuellement<sup>2</sup> *Javroz* se prononce *Djâvro*, le *Javrex* est appelé en patois *Djavré*, et la forme dialectale pour *chèvre* est *tchîvra*. Par conséquent, du point de vue de la stricte phonétique, du moment que *c a p r a* donne *tchîvra* à Cerniat, on devrait en effet avoir *Djîvro*. Mais ce serait accorder plus d'autorité à la phonétique que je ne puis le faire: à mes yeux, les lois phonétiques ne peuvent agir, et n'agissent pas de façon si mathématique, et il reste un facteur d'une extrême importance à considérer: l'histoire même des deux mots.

<sup>1</sup> Paru dans la *Festschrift Bachmann, Zeitschrift für deutsche Mundarten*, vol. XIX (1924), p. 179, note 5.

<sup>2</sup> Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. B. Dessibourg, instituteur à Cerniat.

L'évolution phonétique de *c a p r a* et de *G a b a r u s* en patois de Cerniat est liée à l'histoire de la palatalisation de *c+a* et *g+a* initiaux en franco-provençal, ainsi qu'à celle de *a* précédé de palatale dans le même groupe de parlers. Or, cette évolution, comment s'est-elle faite ? A-t-elle procédé en vertu d'une « loi » édictée on ne sait par qui ni comment ? Tous les mots ayant ces groupes de phénomènes se sont-ils vus transformés du jour au lendemain ? Ou bien ne sommes-nous pas plutôt en présence d'une tendance, d'une mode venue du dehors, qui a agi petit à petit, sur chaque mot en particulier, avec tantôt du succès, tantôt au contraire de l'insuccès, suivant que tel ou tel vocable, de par son emploi, sa signification, sa valeur, était à même de subir plus ou moins ces influences de l'extérieur ? C'est cette dernière façon de voir, je l'avoue, qui est la mienne. Or, *c a p r a* était exposé chaque jour à l'influence des mots désignant « chèvre » dans les parlers environnants : et ceux-ci à leur tour étaient exposés au « chievre » français, du moment que la chèvre comme telle voyage, s'achète, se vend, appartient à des races différentes. M. Gauchat, par exemple, a déjà noté qu'à Dompière « *tchivra* n'est peut-être pas de ce patois à cause de son *tch*. La même irrégularité se présente dans le canton de Vaud<sup>1</sup>..., mais pas partout, naturellement pas dans les dialectes qui reproduisent *c* devant *a* régulièrement par *tch*. Dans la Gruyère, il y a aussi *tchivra*, ou *cabra* pour *tsivra*. Le mot français *cabri* est de même une anomalie<sup>2</sup>. » Et il termine par une remarque d'une justesse parfaite : « Je suppose qu'en achetant leurs chèvres à l'étranger, les Dompiérois en aient aussi adopté la dénomination étrangère... » Le -*î*- de *tchivra* provient d'un *yi* qui pro-

<sup>1</sup> A. ODIN, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, Halle s. Saale 1886, p. 125, note 2.

<sup>2</sup> L. GAUCHAT, *Le patois de Dompière*, § 12, *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XIV (1891), et thèse de Zurich, Halle s. Saale 1891.

vient lui-même d'un *ye*<sup>1</sup>: et ce dernier groupe est en rapport direct avec le *-ie-* du *chievre* de l'ancien français. C'est l'ancien français qui explique et le *lch-*, et le *i < ie* de notre *tchîvra* fribourgeoise: la palatalisation de *a* tonique précédé d'une palatale est dû chez nous à l'influence des parlars occidentaux.

Et quelle est la situation de *Javroz*? Notons tout d'abord que les formes anciennes paraissent toutes indiquer une prononciation sensiblement pareille au *Djâvro* actuel: les graphies *Ju-* des *Juauros*, *Juauro*, *Juauru* du *Liber Donationum* et des actes de 1239 et 1249, des graphies telles que *Juavro* en 1301<sup>2</sup>, *Giavro* en 1408<sup>3</sup>, *Juavro* la même année et dans le même terrier<sup>4</sup>, *Jiavroz* en 1435<sup>5</sup> semblent bien montrer qu'à l'initiale on avait un son qui devait être quelque chose comme *dj-*, et non pas *dz-*, auquel cas, me semble-t-il, on aurait eu des graphies avec *J-* simple, témoin des formes comme *Jor*, *Jordanus*, *Juengie*, *Juvensiei* = *Givisiez*, que je cite entre tant d'autres, dans le *Regeste de l'abbaye de Hauterive*. — *Javroz* était le nom donné à un petit torrent de montagne, dans une contrée reculée du pays fribourgeois; j'ai montré naguère que les plus proches parents de ce thème hydronymique se retrouvaient bien loin de chez nous, tout au sud, dans les départements actuels des Basses-Alpes, du Var, de la Drôme, de Vaucluse, où coulent des *Jabron*, et dans les Pyrénées, pays des *Gaves*. Il y avait bien, sans doute, dans les Alpes vaudoises, le pâturage de *Javernaz*<sup>6</sup>, nom qui me semble

<sup>1</sup> F. FANKHAUSER, *Das Patois von Val d'Illicz* (Unterwallis), *Revue de dialectologie romane*, t. II et III (1910-11), § 103, et thèse de Berne, 1911, Halle s. Saale 1911.

<sup>2</sup> AEF, Valsainte, n° G, 7 (1301, septembre).

<sup>3</sup> AEF, Terrier de Corbières, n° 100<sup>b</sup>, f°s XVII<sup>vo</sup>, XXXIII<sup>vo</sup> et XXXVIII.

<sup>4</sup> AEF, Id. *ibid.*, f°s VIII<sup>vo</sup> et XXXVII<sup>vo</sup>.

<sup>5</sup> AEF, Terrier de la Valsainte, n° 2, f° XLVII<sup>vo</sup>.

<sup>6</sup> Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. 2, p. 610, et MOTTAZ, *op. cit.*, t. II, p. 2.



devoir s'expliquer par un \* G a b a r o n a : mais ce nom, on le voit, bien loin d'exercer une influence transformatrice sur *Javroz* et *Javrex* — les montagnards du pays de Charmey ont-ils jamais connu, d'ailleurs, l'existence de cet alpage de Bex ? — a été traité de la même façon, c'est-à-dire que son a précédé de palatale n'a pas changé lui non plus. Mais alors, comment expliquer le nom *Givrins*, porté par une fraction de la commune de Gingins, dans le district de Nyon ? Dans ce nom, M. E. Muret a reconnu avec raison un G a b r i a n u m, soit un domaine de G a b r i u s : et une forme *Geurins* de 1145, et plus encore le *Giurins* de 1251<sup>1</sup> montrent que la palatale initiale avait agi sur le a et l'avait palatalisé<sup>2</sup>. Cet exemple fait voir seulement que les

<sup>1</sup> E. MURET, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania, t. XXXVII (1908), p. 3.

<sup>2</sup> M. G. DORTIN, *La langue gauloise*, Paris 1920, p. 258, mentionne un thème de nom propre *gabro-* qu'il rapproche du v. gall. *gabr*, bret. *gavr*, « chèvre ». (Cf. PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, Göttingen 1909, t. I, p. 112) auquel se rattache sans doute ce gentilice *Gabrius*, de même que le nom de personne *Gabrus* (HOLDER, *op. cit.*, t. I, col. 1511), qui explique le nom de lieu *Chevroux*, dans le département de l'Ain (canton de Pont-de-Vaux), puisque les plus anciennes formes (994-1032) en sont soit *Grivosio*, soit *Caprosio* (E. PHILIPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 113). Cette double forme laisserait supposer qu'on avait encore la notion, à cette époque, de l'équivalence de *gabro-* gaulois et de *capra* latin, puisque le nom *Chevroux* doit son initiale à une traduction de ce genre, c'est-à-dire au latin *capra*, ou plus particulièrement à son dérivé, le gentilice *Caprius*. Dès lors, il semble que ce sentiment d'équivalence a pu entrer en ligne de compte également, pour faciliter, ou même provoquer l'évolution de *Gi-* initial en *Gi-* dans certains noms de lieu de cette contrée, tandis que, dans les régions plus reculées, ce sentiment d'équivalence n'existait pas ou plus: ce qui s'explique d'autant mieux que je ne pense pas, en effet, que *G a b a r o s* ait un rapport direct avec le gaulois *g a b r o -*: les *Gaves* des Pyrénées paraissent montrer que c'est là un thème hydronomique d'origine pré-gauloise. Il se pourrait fort bien, par ailleurs, que la langue à laquelle appar-

lois phonétiques ne sont nullement générales, et que *Gabriannum* a été soumis à d'autres influences que *Gabarrus*. Notons que nous ne sommes plus dans un coin perdu des Alpes, à l'extrême limite — actuellement du moins — des parlers romans, mais dans une contrée très colonisée, très peuplée, à proximité des villes de Nyon, de Genève, c'est-à-dire dans une contrée soumise tout particulièrement à des influences extérieures et que, sans doute, la palatalisation du *Ga-* de *Gabriannum* est due à l'analogie d'autres dérivés de ce même gentilice *Gabrius*. Et effectivement — cela ne peut guère être un simple hasard — ces dérivés sont nombreux aux alentours: le département de l'Ain possède un *Gevrin* (commune d'Andert-Condom)<sup>1</sup>, puis M. Muret cite lui-même le nom de lieu de *Gevrier-Crans*, canton d'Annecy-Sud, en Haute-Savoie<sup>2</sup>; il y a un *Gevry* dans le Jura (cant. de Dôle), un *Gevrieux* dans l'Ain, un *Givry* dans le même département, ainsi que dans les départements de la Nièvre, de Saône-et-Loire (2 exemplaires), de l'Yonne, de l'Aisne, du Cher (2 exemplaires également), des Ardennes, de la Marne<sup>3</sup>: il était donc particulièrement aisé que ces *Gabriacum* influençassent notre *Givrins*, auquel d'instinct on attribuait une origine analogue, tandis

---

tient *Gabarrus* soit apparentée au gaulois, et que ce nom ait une signification telle que « torrent des chèvres », ou « torrent qui saute comme une chèvre »: nous retrouvons une idée semblable dans les noms du cours d'eau du *Chevré*, affluent de la Vilaine, et de la *Chèvre*, qui coule dans le département de l'Orne — et qui pourrait être un \**Gabarra* influencé par le *capra* latin.

<sup>1</sup> E. PHILIPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 189.

<sup>2</sup> E. MURET, *art. cit.*, p. cit.

<sup>3</sup> Cf. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieu habités en France*, Paris 1890, pp. 436-437; SKOK, *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 2, p. 178, et KASPERS, *Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*, Halle a. S. 1918, p. 251.

que les dérivés de *G a b a r o s*, tapis dans les montagnes, restaient indemnes. En un mot, *Javroz* n'était pratiquement pas exposé, ou en tout cas incomparablement moins que *tchîvra* à subir le contact d'un homonyme appartenant à un parler voisin. Quoi d'étonnant, dès lors, s'il a gardé son - a - à la syllabe initiale, accentuée et libre? Cela prouverait simplement qu'à une certaine époque le franco-provençal, tout en ayant traité les c et les g initiaux comme les dialects français, avait gardé intact tous les a accentués, qu'ils soient précédés ou non d'une palatale: l'étude des noms de lieu valdôtains en - i a n u m conduit elle aussi à une semblable constatation<sup>1</sup>.

(A suivre)

---

<sup>1</sup> Cf. mes *Etudes toponomastiques valdôtaines*, Augusta Praetoria, 8<sup>me</sup> année (1926), pp. 10-22.